

Les membres du CRT ont défini une
Charte

par laquelle ils s'engagent à :

✓ rédiger uniquement dans une langue
parfaitement maîtrisée,
respecter la terminologie propre
au domaine et à l'entreprise,
fournir au lecteur des informations
techniques vérifiées,
adapter le document à ses utilisateurs,
produire des documents offrant
un accès aisé à l'information,
garantir la confidentialité
des informations communiquées
par leurs clients.



**Conseil
des Rédacteurs
Techniques**

(Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901)

5, villa des Carrières, 94120 Fontenay-sous-Bois, France

Téléphone : 01 48 75 66 33

Télécopie : 01 48 75 65 66

Internet : 100423.1635@compuserve.com

Dirigeants,
Commerciaux,
Ingénieurs,
Techniciens...



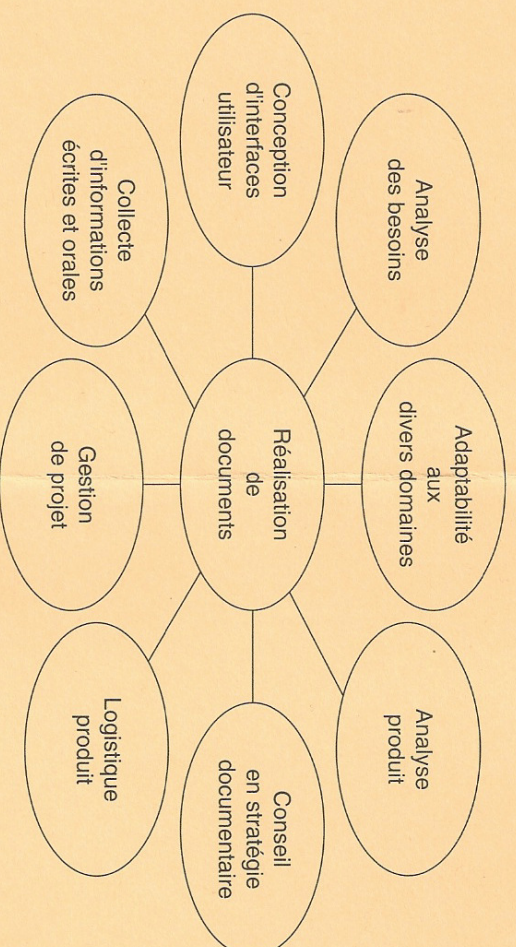
Conseil des Rédacteurs
Techniques

Pour garantir la **qualité** de vos documents

- commerciaux,
- techniques,
- de formation...

Le **Conseil des Rédacteurs Techniques**, association déclarée, à pour objet de promouvoir le métier de rédacteur technique. À cet effet, il conseille **gratuitement** les entreprises recherchant des rédacteurs professionnels, salariés ou indépendants.

Faites confiance à un membre du CRT et profitez de son **savoir-faire** :



Le CRT est membre de l'INTECOM (International Council for Technical Communication), qui regroupe mondialement plus de 25 000 professionnels de la communication technique.



... parce que la documentation reflète votre **image de marque** pendant toute la durée de vie de votre produit.